

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS RÉVISÉ
(PAPMPR)
(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2024 /2025

NOM DE L'INSTITUTION : CONSEIL SUPERIEUR DU POUVOIR JUDICIAIRE (CSPJ)

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No. ¹	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NO N	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
												T1			T2			T3			T4		
												Oc	Nov	Dé	Jan	Fé	M	Av	M	Jui	Jui	AO	Se
01	Achat de véhicules tout-terrain pour les besoins du Conseil, des fonctionnements des Cours et les Tribunaux de la République	TF	410	63, 917,500	F	AORN	Nov. 2024	Jan. 2025	OUI	P-AU-P	6 mois							100%					
02	Achat de fournitures de bureau/Adm Centrale, les Cours et les Tribunaux de la République	TF	300	70,000,000	F	AOON	Nov. 2024	février 2025	OUI	P-AU-P	8 mois							100%					
03	Achat d'équipements Matériels informatiques/Adm Centrale, les Cours et les Tribunaux de la République	TF	401	45,000,000	F	AOON	Novembre 2024	Février 2025	OUI	P-AU-P	6 mois							100%					
04	Achat mobiliers et matériels de bureau	TF	400	65, 000,000	F	AOON	Décembre 2024	Février 2025	NON	P-AU-	6 mois								100%				
05	Travaux de réhabilitation et de réaménagement des tribunaux	TF	256	15, 000,000	T	DECO	JUILLET 2025	AOIUT 2025	NON	Cercacavajal/ St Raphael	3 mois										40%	30%	30%
06	Acquisition de cinq (5) génératrices/ 40 KW ET 60 KW	TF	406	13, 980,000	F	DEPX	Mai 2025	Juin 2025	NON	TPI CX Des, TPX DEL CAP/TPI HINCHE, COTEAUX	6 mois							100%					

¹ Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.

[illegible]